Image not found or type unknown

Pour l'obtention d'une copie intégrale portant la mention divorce

Par **ALPACINO**, le **23/09/2009** à **19:27**

Bonjour,

Je m adresse a vous , professionnels dans la matiere , concernant l apres jugement dun divorce : Suite a mon divorce qui date depuis 6 mois , et en ayant besoin dune copie integrale pour un dossier , je m appercois que la mention MARIE figure encore sur cette extrait ??!

Je poses donc la question au service d etat civil a nantes , qui me repond , que c est a l' avocat de tenir au courant le service d etat civil !! Donc je contact cet avocat (mendate par mon ex) pour lui expliquer la chose et surtout lui explicant qui a urgence et que mon dossier (qui necessite cette copie integrale qui porte toujours la menstion marie) est ne suspens en attendant de regler ce detail ..... LA SURPISE EST CET AVOCAT MA RENVOYER BALADER DU FAIT QUE CELA SOIT MOI QUI LUI AI RAPPELLER SON DEVOIR ... EN ME RACCROCHANT AU NEZ ... BIEN POLIMENT
Ma question : ai je tord? a t il droit de me traiter de la sorte ? et que dois je faire (sachant que c est urgent) ?? alors que je suis en deplacement a l etranger?
Je vous prie de m eclairer?

Cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés